

La flûte *la Garonne* a mis à la voile ce matin pour l'Isle de France

M. Dumas, le nouveau gouverneur, est à son bord.

Au Port Louis, le 3 avril 1767, M. Choquet au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/3/574, f°184.

M. Choquet est ordonnateur au Port-Louis, près de Lorient. La flûte du roi *la Garonne* mouille en rade de l'Isle de France le 14 juillet 1767, et le 17 du même mois, elle est rejointe par le vaisseau de la Compagnie des Indes *le Dauphin* sur lequel a voyagé M. Poivre.

Au Port Louis, le 3 avril 1767

M. Choquet

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la flûte *la Garonne* a mis à la voile à 4 heures et demie ce matin, les vents s'étant déclarés hier au Nord, et aujourd'hui ils sont au N-NE, beau temps. M. Dumas s'y est rembarqué avec M. de Crémont commissaire ordonnateur de Bourbon. Le détachement de 100 hommes de la Légion qui est sur cette flûte, est en bon état, ayant remplacé hier à midi ceux qui sont restés malades à l'hôpital. J'ai aussi donné cette nuit un remplacement de 7 matelots pour que rien ne put s'opposer au départ instant de cette flûte, afin de lui faire profiter de la naissance d'un vent favorable ; le remplacement de 7 hommes est à l'occasion de 3 qui sont à l'hôpital, qu'on a jugés hors d'état de faire la campagne, dans le moment de l'appareillage, et de 4 qui ne se sont point rangés à bord, dont j'aurai l'honneur, Monseigneur, par le prochain courrier de vous rendre compte par une nouvelle dépêche, accompagnée des pièces nécessaires pour constater la désertion des 4 hommes qui ne se sont point rendus à bord.

Le vaisseau de la Compagnie des Indes, *la Paix* a aussi appareillé ce matin sur les 7 heures, il est destiné pour Pondichéry en droiture.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Choquet

* * *